

FICHE DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	FABRIC Protecteur de tissus et tapis
REFERENCE	102025 (473 ml)
DISTRIBUTEUR	BOSSAUTO INNOVA, S.A.
ADRESSE	c/ Thomas Edison 16, Apartado de correos 95
VILLE	08430 La Roca del Vallés (Barcelona)
TEL	+ 34 93 860 49 23
FAX	+34 93 871 23 36
E-MAIL	info@bossauto.com
WEB	www.bossauto.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

A. Classification selon 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

• Indications de précaution

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

2.2. Éléments de l'étiquetage GHS, indications de précaution incluses.

Mot d'avertance : DANGER

Pictogrammes



3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Dangers	Concentration
C-12-C14 ISOALKANES	68551-19-9		90-100%
PERFLUOROALKYL/ALKYL COPOLYMER RESIN	Proprietary		5-10%

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

A. Par inhalation

Retirez le patient de l'exposition. Appliquer techniques de respiration artificielle, en cas d'arrêt respiratoire. Obtenez attention médicale immédiate. Ne pas administrer des fluides si la personne est inconsciente. Si conscient, rincer la bouche avec de l'eau et de appeler d'urgence.

B. En cas de contact de la peau

Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon. Il peut provoquer une irritation. Consulter un médecin en cas d'irritation ou réaction allergique.

C. Contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau à température ambiante pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin si une irritation ou une rougeur se produit. Évitez l'agitation. Enlever les lentilles de contact si possible.

D. Par ingestion/aspiration

Rincer la bouche et de contacter un centre antipoison ou un numéro d'urgence. Ne pas administrer des fluides si la personne est inconsciente.

E. Conseils pour un médecin / traitement

Ils ne sont pas connus.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Danger d'incendie indirect	Peut être enflammé par étincelles. Le vapeur/gaz se propage à niveau de terre : danger d'ignition. Réactions impliquant un danger d'incendie.
Danger d'explosion	Gaz/vapeur explosif avec de l'air dans les limites d'explosion. DANGER INDIRECT : La chaleur peut causer un incrément de pression dans les récipients/réservoir : risque d'explosion. Peut être enflammé par étincelles.
Réactivité	Sur combustion : CO et CO2 sont formés. Violent à réaction explosive avec beaucoup de composants. Stockage prolongé : sur l'exposition pour allumer: sortie de gaz/vapeurs nuisibles. Réagit violemment avec des oxydants (forts) : peroxydation aboutissant à feu accru ou risque d'explosion.
Lutte contre les incendies	Des réservoirs/tambours frais avec l'eau les vaporisent/enlèvent dans la sécurité. Risque d'explosion physique : éteignez/refroidissez de la couverture. Ne déplacez pas la charge si exposé pour

	chauffer. Après rafraîchissement : persistant risque d'explosion physique. Utilisez mousse résistant à l'alcool, CO2 ou extincteurs chimiques secs.
Protection pendant la lutte contre incendies	Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

6. MÉSURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Équipement de protection.	Gants. Lunettes protecteurs. Vêtements de protection. Déversements majeurs dans des espaces clos: un appareil respiratoire autonome.
Procédures d'urgence	Pour grands renversements : Gardez au vent. Mark la zone dangereuse. Considérez l'évacuation. Encercler des zones à basse altitude. Fermer des portes et les fenêtres de locaux adjacents. Arrêtez des moteurs et ne pas fumer. Aucune flamme nue ou étincelles. Étincelle - et appareils antidéflagrants et équipement d'éclairage. Gardez des conteneurs fermés. Laver les vêtements contaminés. Pour petits renversements : Absorbent avec des médias inertes et balayer aux conteneurs de disposition désignés. Disposez selon des recommandations inscrites sous la section 13.
Pour le personnel d'urgence	
Équipement de protection	Equiper le personnel d'urgence avec une protection adéquate.
Procédures d'urgence	Ventiler la zone.

Voir section 8 pour équipement de protection et contrôles d'exposition.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation

Respecter les exigences légales. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés. Manipuler les récipients vides non nettoyés comme les pleins. Nettoyer/sécher soigneusement l'installation avant l'utilisation. Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le pompage. Utilisez les appareils. Appareils/antidéflagrants et système d'éclairage. Prenez des précautions contre les charges électrostatiques. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Tenir loin des sources d'allumage/étincelles. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau. Conserver le récipient bien fermé. Mesurer la concentration dans l'air régulièrement. Travailler sous aspiration locale/ventilation.

7.2. Stockage

Magasin avec prudence. Ne pas entreposer à des températures supérieures 80°F. Bouteille/récipient peut gonfler et accumuler des fumées. Conserver dans une ventilation adéquate.

7.3. Hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains et d'autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et une fois fini le travail.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de control

A. Limites d'exposition

Composant	Numéro CAS	Valeur	Paramètres de control	Bases
C12-C14 Isoalkanes		TWA 1,200 mg/m ³		

8.2. Control de l'exposition

Douches oculaires et douches de sécurité d'urgence doivent être disponibles partout près de l'exposition potentielle.

A. Matériaux pour les vêtements de protection

Nous vous recommandons d'utiliser des gants de .3mm d'épaisseur minimum. Éviter des gants de nitrile et PVC.

B. Protection des mains spécifiques

Utilisez des gants avec les recommandations décrites.

C. Protection des yeux

Lunettes de protection.

D. Protection de la peau et du corps

Protection tête/cou. Vêtements appropriés.

E. Protection respiratoire

Porter un masque à gaz avec filtre type A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

F. Autres informations

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Information sur propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide
Apparence	Solvant liquide transparent
Taille des particules	Non applicable
Odeur	Aromatique
Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Formule moléculaire	Mix
Poids moléculaire	Mix
Point d'ébullition	> 79.4°C (> 174.9°F)
Température de décomposition	Pas d'information disponible
Point de fusion	Pas d'information disponible
Point de congélation	Pas d'information disponible
Densité relative	~.78g/cm ³
La densité de charge	Pas d'information disponible
Hydrosolubilité	Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres liquides	Pas d'information disponible
Point d'éclair	>0C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.2. Conditions à éviter

Évitez les températures extrêmes.

10.3. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

10.4. Possibilité de réactions dangereuses

Éviter tout contact avec des agents oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

A. Toxicité aiguë

C12-C14 Isoalkanes	LD50: > 5000 mg/kg Espèce: rat	Les informations étant donné sont basées sur des données obtenues de substances semblables.
	LC50: > 5.3 mg/l Espèce: rat	Temps d'exposition: 4h. Espèces: Rat. Essai atmosphère : vapeur. Méthode: OECD Test Guideline 403. Les informations étant donné sont basées sur des données obtenues de substances semblables.

B. Irritation de la peau

C12-C14 Isoalkanes	Aucune information sur irritation de peau n'est basée sur des données obtenues de substances semblables.
--------------------	--

C. Irritation des yeux

C12-C14 Isoalkanes	Aucune information sur irritation des yeux n'est basée sur des données obtenues de substances semblables.
--------------------	---

D. Sensitization

C12-C14 Isoalkanes	Classification : N'a pas causé de sensibilisation sur des animaux de laboratoire. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.
--------------------	---

E. Toxicité dose répétée

C12-C14 Isoalkanes	Espèce : Singe. Application : Route. Inhalation. Dose: 0, 654 ppm. Temps d'exposition: 4 wk. Nombre d'expositions : 6 h/d, 3 NOËL d/wk : > 654 ppm. Méthode: OECD Test Guideline 412. Espèce : rat, mâle et féminin. Sexe : masculin et féminin. Voie d'application : gavage oral Dose : 0, 25, 150, 1000 mg/kg/d. Temps d'exposition: 4 wk. Nombre d'expositions : NOËL quotidien : > = 1000 mg/kg/d. Méthode: OECD Guideline 422. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.
--------------------	---

F. Toxicité de la reproduction

C12-C14 Isoalkanes	<p>Espèce : rat. Sexe : masculin. Route d'application : gavage oral. Dose : 0, 750, 1500, 3000 mg/kg/bw/d. Numéro d'expositions : quotidiennes. Période d'essais : 90 d. Méthode OECD Test Guideline 415 NOAEL. : > = 3000 mg/kg/bw/d. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p> <p>Espèce : rat. Sexe : féminin. Route d'application : gavage oral. Dose : 0, 750, 1500 mg/kg/bw/d. Numéro d'expositions : quotidiennes. Période d'essai : 90 d. Méthode : OECD Test Guideline 415 NOAEL. Parent : > = 1500 mg/kg/bw/d NOAEL F1 : 750 mg/kg/bw/d. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p> <p>Espèce : rat. Sexe : masculin et féminin. Route d'application : inhalation (vapeur). Dose : 100, 300 ppm. Numéro d'expositions : 6 h/d/5d/wk. Période d'essai : 8 wk. Méthode : OECD Guideline 421 NOAEL. Parent: > = 300 ppm. NOAEL F1 : > = 300. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p>
--------------------	--

G. Toxicité pour développement

C12-C14 Isoalkanes	<p>Espèce : rat. Route d'application : Inhalation. Dose : 100, 300 ppm. Temps d'exposition : GD 6-15. Numéro d'expositions : 6 h/d. NOAEL Teratogenicity : > = 300 ppm. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p> <p>Espèce : rat. Route d'application : Dose d'inhalation : 300, 900 ppm. Temps d'exposition : GD 6-15 Numéro d'expositions : 6 h/d. Méthode: OECD Guideline 414 NOAEL. Teratogenicity : > = 900 ppm. NOAEL Maternel : > = 900 ppm Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p> <p>Espèce : Route d'application: gavage oral. Dose : 0, 500, 1000, 1500 mg/kg/d. Temps d'exposition : GD 6-15. Numéro d'expositions : Méthode Quotidienne OECD Guideline 414 NOAEL. Teratogenicity : 1,000 mg/kg. NOAEL Maternel : 500 mg/kg. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.</p>
--------------------	--

H. Toxicité par aspiration

Peut être fatal si avalé et entre dans des voies aériennes. Des substances connues pour causer des dangers de toxicité d'aspiration humains ou être considéré comme s'ils causent dangers de toxicité d'aspiration humaine.

I. Effets CMR

C12-C14 Isoalkanes	<p>Carcinogenité : Évidence limitée de de carcinogenité dans études animales.</p> <p>Mutagenité : les essais sur des cultures cellulaires bactériennes ou mammifères n'ont pas montré d'effets de mutagenic., teste In vivo a pas montré d'effets de mutagénique.</p> <p>Teratogenité : le test d'animal n'a pas montré d'effets sur le développement fœtal.</p> <p>Toxicité reproductrice : Aucun effet indésirable attendu.</p>
--------------------	---

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité	
C12-C14 Isoalkanes	Toxicité pour poissons : LL50: > 1,000 mg/l. Période d'exposition: 96 h Espèces: Oncorhynchus mykiss (rainbow trout) Essai semi-statique. Méthode: OECD Test Guideline 203. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.
	Toxicité pour daphnia et autres invertébrés aquatiques : EL50: > 1,000 mg/l. Période d'exposition: 48 h. Espèces: Daphnia magna (Water flea) Essai statique. Méthode: OECD Test Guideline 202. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.
	Toxicité pour algae : EL50: > 1,000 mg/l. Période d'exposition: 72 h. Espèces : Pseudokirchneriella subcapitata (green algae) Growth inhibition Method: OECD Test Guideline 201. Les informations sont basées sur des données obtenues de substances semblables.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Produit

Utiliser le matériel pour son but destiné ou recyclez si possible. Ce matériel, s'il doit être rejeté, respecter les critères de déchets dangereux comme défini par US EPA sous RCRA (40 CFR 261) ou d'autres règlements d'état et locaux. La mesure de certaines propriétés physiques et l'analyse pour des composants réglés peut être nécessaire de faire une détermination correcte. Si ce matériel est classifié comme des déchets dangereux, la loi fédérale exige la disposition à une installation de disposition de déchets dangereux autorisée.

13.2. Récipients contaminés

Éliminer ce produit comme produit non utilisé.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

A. Information relative au transport

Pas évalué comme dangereux par la UN.

B. Information relative au transport spécial

Non applicable

HMIS

SANTÉ 1

INFLAMMABILITÉ 1

REACTIVITÉ 0

15. INFORMATION RELATIVES À LA RÉGLAMENTATION

15.1. United States

SARA 311/312 Hazards : Fire Hazard

SARA 313 Ingredients : SARA 313: This material does not contain any chemical components with known CAS numbers that exceed the threshold (De Minimis) reporting levels established by SARA Title III, Section 313.

Pennsylvania Right To Know : C12-C14 Isoalkanes - 68551-19-9

New Jersey Right To Know : C12-C14 Isoalkanes - 68551-19-9

California Prop. 65 Ingredients : This product does not contain any chemicals known to the State of California to cause cancer, birth, or any other reproductive defects.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette information sur la santé et la sécurité est correcte à notre connaissance, au moment de la publication, mais nous ne pouvons pas accepter la responsabilité pour toute perte, blessure ou dommage pouvant résulter de son utilisation. Nous ferons en sorte, dans la mesure du possible, de conserver ces informations copies révisées. Il faut savoir qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire à veiller à ce que cette révision est transmise à l'utilisateur. Les informations contenues dans la fiche de données sont conçues comme un guide pour la manipulation, le stockage et l'utilisation de la substance. Il n'est pas une spécification ou une garantie des propriétés spécifiques. Tous les produits chimiques doivent être manipulés que par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, ce qui peut être obtenu par l'intermédiaire du bureau de vente dont l'adresse est en haut de cette page.